

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 08 avril 2026

DEL20260408_045

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni au siège, Maison Cécile Bocquet, *salle Cécile Bocquet* à REIGNIER-ÉSERY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 1^{er} avril précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 29

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTEY ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Jérôme ADOLPHE, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PERINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe BOYER, Sabine CRETIN, Julia LAHURE, David LIMAL ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET, Yannick ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Guillaume GAUTHIER, Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Franck KOËNIG, Valérie LEBEAU, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN,

SCIENTRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents excusés : 5 : Mathieu BADIN, David DE VITO, Nora ZERARI, Bertrand RICHIERO, Stéphanie BRIFFOD,

Pouvoirs : 2 : Mathieu BADIN donne procuration à Isabelle ROGUET ; Nora ZERARI donne procuration à Stéphanie LE MOAL

Votants : 31

Secrétaire de séance : Régine MAYORAZ

DEL20260408_045 - Élection des autres membres du Bureau Exécutif

VU l'article L 5211-2 du CGCT qui renvoie aux dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints pour l'élection du président et des membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale

VU la délibération du conseil communautaire fixant UN membre supplémentaire au bureau exécutif

Le Président rappelle que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative.

Pour procéder à l'élection, le bureau est composé du Président et de deux assesseurs qui sont choisis parmi les conseillers communautaires pour effectuer les opérations électorales : Monsieur Jérôme ADOLPHE et Monsieur Maxime JUCHEREAU

Le conseil communautaire, à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- **PROCÈDE à l'élection d'un membre supplémentaire au bureau exécutif par un scrutin secret uninominal. Est ainsi élu :**
 - Membre du bureau exécutif : Monsieur Daniel BARBIER
- **LE DÉCLARE** immédiatement installé(e).

La Secrétaire de séance
Régine MAYORAZ

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 10/04/2026
Publié, le 10/04/2026